

- Rome, D.
1975 *On the Jewish school question in Montreal, 1903-1931*. Canadian Jewish Archives, New Series, No. 3. Montreal: Canadian Jewish Congress.
- Rohrermund, D. & Simon, J.
1986 *Education and the integration of ethnic minorities*. London: Francis Pinter.
- Samuda, R., Berry, J., Laferrrière M. (eds.).
1984 *Multiculturalism in Canada: social and educational perspectives*. Toronto: Allyn & Bacon.
- Thomas, B.
1984 "Principles of anti-racist education." *Currents*, (Fall), 20-23.
- Vigeant, P.
nov. 1989 "Le projet et le centre d'éducation interculturelle et de compréhension interculturelle." *Dimensions*, 11 (3), 15-16.
- William, R.
1981 *Culture*. Great Britain: Fontana.
- Zimman, R.
1988 *A Multicultural/multiracial approach to education in the schools of the Protestant School Board of Greater Montreal*. (Report of the Task Force on Multicultural Education). Montreal, Quebec: The Protestant School Board of Greater Montreal.

RICHARD CLÉMENT, ANDRÉ SYLVESTRE ET KIMBERLY NOELS

Modes d'acculturation et identité située: le cas des immigrants haïtiens de Montréal

ABSTRACT/RÉSUMÉ

The purpose of this study was to investigate the modes of acculturation endorsed by Haitians living in the region of Montreal. The study explored two acculturation paradigms: the approach to modes of acculturation elaborated by Berry (1984) and that proposed by Clément and Noels (1991), in which acculturation is operationalized as one's identification with a particular ethnic group across different situations. In order to accomplish this goal, a sample of 142 Haitians, originating from Haiti and currently residing in Montreal, responded to a questionnaire which listed 45 everyday situations. In each situation, the participants were asked to indicate the extent to which they identified with each of the target groups (Haitian and Québécois identities were both related to aspects of contact between these two groups. The results are interpreted within the context of contemporary theories of acculturation and their practical implications are noted.

Cette étude a pour but d'investiguer les modes d'acculturation endossés par des Haïtiens et des Haïtiennes vivant dans la région de Montréal. Elle se propose d'approfondir les deux paradigmes suivants: celui des modes d'acculturation élaboré par Berry (1984) et celui de l'acculturation considérée comme l'identité momentanée endossée par les individus dans des situations particulières, élaboré par Clément et Noels (1991). Pour ce faire, un échantillon de 142 Haïtiens et Haïtiennes, originaires d'Haïti et demeurant maintenant à Montréal, ont répondu à un questionnaire portant sur 45 situations courantes dans lesquelles ils pouvaient, selon le cas, s'identifier à deux groupes-cibles (québécois et haïtien), à un seul ou encore à aucun d'entre eux. Les résultats suggèrent que la plupart des participants endossent exclusivement l'identité haïtienne, bien que des fluctuations inter-situationnelles importantes soient notées au niveau du groupe. De plus, les identités haïtienne et québécoise sont toutes deux liées à des aspects du contact entre ces groupes. Ces résultats sont interprétés dans le cadre des théories contemporaines de l'acculturation et par rapport à leurs implications pratiques.

Il y a peu de consensus quant à la définition de ce qui constitue l'appartenance ethnique (Ross, 1979). Depuis l'analyse de Barth (1969), les chercheurs semblent cependant adoptés une perspective plutôt "subjective" selon laquelle l'appartenance ethnique correspond à l'étiquette par laquelle les individus se définissent eux-mêmes. De plus, l'appartenance ethnique ne correspond plus à l'appartenance à un groupe mais plutôt à un état mental. Selon Hrabá et Holberg (1983), elle est une attitude qui prédispose à l'affichage de l'identité ethnique, un tel événement ne se produisant qu'en des circonstances particulières.

Une des conséquences de cette définition de l'ethnicité est que celle-ci devient alors, comme toute autre attitude, sujette à des changements provoqués par

l'environnement social et culturel de l'individu (Berry, 1990; Gardner & Clément, 1990; Moughaddam, Lalonde & Taylor, 1988). Lorsque ces changements d'identité résultent de contacts inter-culturels, ils sont le produit, selon Redfield et Linton (1936), d'un processus d'acculturation dont l'aboutissement peut prendre de multiples apparences (Berry, 1984; Clément, 1984; Clément & Noels, 1991). Le but de cette recherche est d'explorer plus en profondeur les paradigmes élaborés par ces derniers auteurs (i.e. Berry, 1984; Clément & Noels, 1991) en les appliquant à un groupe d'Haïtiens et d'Haïtiennes habitant l'île de Montréal.

Le processus d'acculturation est abordé par Berry (1984, 1990; Berry, Kim, Power & Young, 1989) sous l'angle des attitudes de l'individu à l'égard de ses relations avec les groupes qui l'entourent. Selon lui, les attitudes d'adaptation des individus ou des groupes vivant dans des sociétés pluralistes dépendent des réponses à deux questions fondamentales: (1) Mon identité culturelle première vaut-elle la peine d'être conservée?, et (2) Est-ce que des contacts positifs avec le groupe dominant sont importants pour moi? La combinaison des réponses ("oui" et "non") à ces questions engendre quatre modes d'acculturation, à savoir: (1) *l'intégration* où il y a à la fois volonté de conserver son identité culturelle première et d'être ouvert à d'autres groupes; (2) *l'assimilation*, où l'on désire avoir des contacts positifs avec d'autres groupes au détriment de son identité culturelle première; (3) la *séparation* ou la *ségrégation*, où seule l'identité première est valorisée et, finalement, (4) la *marginalisation* où les identités première et seconde sont toutes deux rejetées.

Pour mettre les propositions de Berry à l'épreuve dans le contexte canadien, Berry, Kim, Power et Young (1989) ont effectué une étude auprès de Canadiens français, de Canadiens portugais et de Canadiens coréens. Dans chacun des cas, les participants devaient choisir entre des alternatives illustrant chacun des modes d'acculturation. Les résultats de cette recherche suggèrent qu'en ce qui a trait aux attitudes, la plupart des groupes minoritaires montrent une nette préférence pour l'intégration.

Les échelles utilisées par Berry et al. (1989), bien que composées d'items représentant des situations différentes, évaluaient de façon globale les attitudes des participants. D'autres théories de l'identité suggèrent cependant que celle-ci est sujette à des contraintes situationnelles responsables de variations importantes quant au rôle normatif approprié que doivent assumer les intervenants (Alexander & Wiley, 1981; Harré & Secord, 1972; Jackson, 1988). L'individu aurait donc un large répertoire de comportements correspondant à autant d'identités et il doit choisir celle qui, dans une situation particulière, lui permet d'avoir une image positive de lui-même. Selon Okamura (1981), l'identité ethnique peut être conçue comme une des identités particulières émergent en fonction des divers contextes situationnels dans lesquels les individus évoluent.

Dans cette optique d'identité située, Clément et Noels (1991) ont utilisé des échelles demandant aux participants d'évaluer leurs sentiments d'identité dans une série de situations particulières. Ils ont aussi défini des groupes-cibles sur la base de la langue (c'est-à-dire francophone vs. anglophone) plutôt que sur celle de l'appartenance ethnique. Les résultats de l'étude qu'ils ont menée auprès d'étudiants montrent que tous les groupes, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, anglophones ou francophones, endossent plutôt l'identification exclusive à leur propre groupe ou francophone, c'est-à-dire la séparation. Le contraste entre ces résultats et ceux obtenus par Berry et al. (1989) suggère donc qu'il existe un fossé entre l'identité idéale ou

Mais Clément et Noels (1991) ont mené leur étude dans un contexte très particulier, celui de l'Université d'Ottawa. Celle-ci étant une université bilingue, elle favorise non seulement les contacts entre les francophones et les anglophones, mais elle donne aussi à ces deux groupes langagiers un statut institutionnel égal. En outre, les deux groupes-cibles de l'étude de Clément et Noels (1991) ne se distinguent pas par la couleur de leur peau. De race blanche, ils font tous deux partie de ce qu'on appelle les "deux peuples fondateurs du Canada." Une extension naturelle de l'étude d'évaluation des réactions d'une groupe d'immigrants minoritaires qui est "visible" et d'identification proposés par Clément et Noels (1991) étaient caractérisés par leur langue, il serait intéressant de voir si la réaction de séparation serait celle d'individus de même langue que le groupe majoritaire, tout en se distinguant par leur apparence physique. C'est à ces questions que la présente recherche se propose de répondre en se penchant sur le cas des Haïtiens et des Haïtiennes de l'île de Montréal.

L'immigration des Haïtiens au Canada, particulièrement au Québec, a débuté vers 1940 (Dubuisson, 1988). Vers 1950, on comptait à peine une quarantaine d'entre eux dont près du tiers à Ottawa, dû à la représentation diplomatique dans cette ville. Le reste vivait au Québec. Selon Dejean (1990), les Haïtiens entrés au Canada avant 1970 connaissent déjà en Haïti une situation socio-professionnelle relativement confortable. Ils appartiennent généralement au monde universitaire et à celui des professions dites libérales. L'immigration des Haïtiens s'est cependant intensifiée au cours des dernières années, principalement au Québec. Toujours Québec et 95% de ces derniers seraient répartis dans la région montréalaise avec quelques points de concentration.

La présence d'une communauté haïtienne de plus en plus importante à Montréal et l'arrivée d'immigrants haïtiens non professionnels furent accompagnées de réticences et d'hostilité de plus en plus marquées de la part des Québécois. La présence haïtienne dans le taxi à Montréal a été la première occasion de confrontations ouvertes (Dejean, 1985) auprès de Haïtiens recherche réalisée quelques années plus tard par Frenette rapportent avoir subi de la discrimination sous une forme ou sous une autre de la part de la société d'accueil. De leur côté, Laperrière, Comptère, d'Knissy, Dolce & Fleurant (1989) rapportent dans une étude qu'ils ont menée auprès d'adolescents du secondaire I au secondaire V que tous les Haïtiens mentionnent et dénoncent la présence de racisme dont ils se sentent victimes. En dernière analyse, il semble que bien qu'on ne puisse conclure que la communauté haïtienne soit en butte à la persécution de toute la société québécoise, il existe des rôles et des relations où discrimination et racisme sont plus évidents. C'est dans ce contexte général que la présente recherche est menée.

Methodologie

Participants

Cent quarante-deux individus dont 77 hommes et 64 femmes (et un participant qui n'a pas mentionné son sexe) participaient à cette étude. Ils sont tous nés en Haïti et vivent présentement dans la région de l'île de Montréal. D'âge moyen de 34 ans (écart-type = 12), la plupart des participants

protestants) et on compté des études primaires (6%), secondaires (52%) ou universitaires (40%). Ils sont au Canada depuis 11.7 années en moyenne (écart-type = 7.0) et sont pour la plupart des citoyens canadiens (67%) et des immigrants reçus (29%). Ils sont sans emploi (23%), employés comme ouvriers non-spécialisés (19%), ouvriers spécialisés (13%), dans les services (6%) ou professionnels (37%).

Instrument

L'instrument utilisé dans cette étude était un questionnaire portant sur l'identité ethnique. Le questionnaire comprenait les quatre parties suivantes:

1- *L'échelle d'identité*. L'échelle d'identité ethnique est constituée d'une série de courtes descriptions de 45 situations. Conformément au modèle de l'identité située, les 45 situations étaient précédées de directives expliquant au participant ou à la participante que l'identité est sujette à des variations situationnelles et qu'il, ou elle, pourrait, selon le cas, s'identifier à deux groupes-cibles (haïtien et québécois), à un seul ou encore à aucun d'entre eux. Afin de mesurer indépendamment l'identification aux deux groupes ethniques, chaque situation était suivie de deux échelles en cinq points. À une extrémité de la première échelle se trouvait "pas du tout Haïtien(ne)" et à l'autre "très Haïtien(ne)". La seconde échelle était définie à une extrémité par l'expression "pas du tout Québécois(e)" et à l'autre, par l'expression "très Québécois(e)".

Par exemple:

Lorsque je suis à mon travail, je me sens:					
pas du tout	1	2	3	4	5
Haïtien(ne)					très Haïtien(ne)
pas du tout					très
Québécois(e)	1	2	3	4	5
					Québécois(e).

Les 45 situations représentent en échantillon de celles dans lesquelles les Haïtiens de Montréal se retrouvent régulièrement. Elles furent choisies à partir d'entrevues téléphoniques conduites auprès de 20 Haïtiens et Haïtienne(s) de Montréal. Quant aux étiquettes désignant les groupes-cibles (haïtien et québécois), ils furent choisis sur la base d'une pré-enquête auprès de 43 Haïtiens et Haïtienne(s) de Montréal. Dans le questionnaire utilisé pour la pré-enquête, les cinq groupes suivants ont été présentés: Québécois, Haïtien, Québécois francophone, Québécois anglophone et Canadien. Les participants devaient mettre en ordre ces étiquettes selon leur degré d'identification au groupe correspondant. Les résultats révèlent que l'étiquette "Haïtien" occupe le premier rang en importance pour 84% des participants et que l'étiquette "Québécois" regroupe le plus grand nombre de deuxième choix (53%).

Les réponses obtenues au questionnaire d'identité ont permis le calcul de deux indices reflétant respectivement le niveau d'identification aux Haïtiens et le niveau d'identification aux Québécois. La cohérence interne de ces deux échelles, exprimée par l'alpha de Cronbach fut de .97 pour l'identification à chacun des deux groupes-cibles (haïtien et québécois).

2- *Attitudes et comportements*. Dans la deuxième partie du questionnaire, le participant avait à exprimer son degré d'accord ou de désaccord au sujet d'un certain nombre d'affirmations. Ces affirmations portaient sur la fréquence et la

des Québécois et des Haïtiens et sur les pratiques langagières du participant.

3- *Auto-évaluation des compétences linguistiques*. Dans cette troisième section du questionnaire, les directives étaient suivies d'affirmations relatives à l'auto-évaluation des compétences linguistiques du participant par rapport aux langues créole, française et anglaise. Les alphas de Cronbach respectifs obtenus pour ces échelles sont de .88, .91 et .93.

4- *L'identification du répondant*. Enfin, la quatrième et dernière partie du questionnaire était consacrée à l'identification des participants. Elle présentait des questions relatives à l'âge, au sexe, au lieu de naissance, au statut matrimonial, à la religion, au niveau éducationnel, à la durée du séjour au Canada, au statut social, aux compagnons de travail et aux voisins des participants.

Procédure

Les participants ont répondu individuellement au questionnaire. L'expérimentateur, d'origine haïtienne, leur a d'abord demandé de lire la première page du questionnaire consacrée aux directives générales. Il leur a ensuite expliqué l'exemple-modèle afin de faciliter leur compréhension du questionnaire.

Résultats

Les données recueillies furent analysées par l'entremise de quatre procédures statistiques dont les résultats sont rapportés séparément dans ce qui suit.

Identité haïtienne et identité québécoise: influences socio-démographiques.

Pour chaque participant, deux indices d'acculturation furent calculés, soit (1) la moyenne des 45 items ayant trait à l'identification au groupe haïtien et (2) la moyenne des 45 items ayant trait à l'identification au groupe québécois.

Afin d'évaluer la relation entre ces indices et des variables socio-démographiques, des rapports *t* furent calculés, comparant les moyennes obtenues selon le groupe d'âge (17-34 vs. 35-75 ans, selon une césure médiane), le sexe, la religion (catholique vs. protestant) et le nombre d'années au Canada (1-13 vs. 14-31 années, selon une césure médiane). Il en résulte que ces variables n'ont pas d'effet significatif sur le niveau d'identification aux deux groupes, à l'exception de l'âge qui a un effet significatif sur l'identité haïtienne. En effet, l'analyse révèle que les plus vieux ($M = 4.23$) s'identifient beaucoup plus aux Haïtiens que les plus jeunes ($M = 3.89$; $t(140) = 2.74$, $p = .007$). D'autre part, une analyse de la variance comparant les trois niveaux d'éducation (primaire, secondaire et universitaire) suggère que le niveau éducationnel a un effet ni sur l'identification aux Haïtiens ni sur l'identification aux Québécois.

La distribution générale selon le mode d'acculturation

Une césure médiane effectuée sur la distribution des scores d'identification a permis de classer chaque participant selon qu'il est bas ou haut sur chacun des deux indices d'identification. Cette opération a permis de reconstituer les quatre dichotomiques décrites par Berry (1984) par le croisement des deux classifications échelles. Ainsi, si le participant est classifié sous la césure pour les deux la "séparation", il est considéré comme marginalisé. Par contre, s'il est classifié au-dessus

d'identification inférieur à la médiane. L'inverse définit la catégorie "assimilation". Le score médian était de 4.23 pour l'identification au groupe haïtien et de 2.23 pour l'identification au groupe québécois.

Les résultats (cf. Tableau 1) de l'application du chi-carré révèlent deux tendances significativement endossées par les participants: la séparation et l'assimilation² et deux tendances rejetées: la marginalisation et l'intégration, [χ^2 ($N = 133$) = 18.14, $p < .001$]. Cependant, si l'on considère les médianes par rapport au point-milieu de l'échelle (i.e. "3"), l'ensemble des participants s'identifie fortement aux Haïtiens et peu d'entre eux aux Québécois. Les rubriques "identité haïtienne basse" et "identité québécoise élevée" désignent par conséquent des classifications toutes relatives. Ces résultats soulignent donc plutôt l'importance de la séparation comme mode endossé par les participants.

Tableau 1
Distribution des participants selon le mode d'acculturation

	Identité québécoise		Total
	Basse (marginalisation)	Élevée (assimilation)	
Basse	<i>f</i> : 19 <i>p</i> : 14.3% <i>r-t</i> : -2.2	44 33.1% 2.2	63 47.4%
Élevée	47 35.3% 2.1	23 17.3% -2.1	70 52.6%
Total	<i>f</i> : 66 <i>p</i> : 49.6%	67 50.4%	133 100.0%

Note. *f* = fréquence
p = pourcentage
r-t = résiduel-type

La distribution des participants selon le mode d'acculturation fut combinée avec les distributions selon l'âge, le sexe, le nombre d'années au Canada, le niveau d'éducation, le statut au Canada et le type d'emploi exercé. Les résultats (cf. Tableau 2)

profil de séparation et par une légère tendance à endosser l'assimilation. Par contre, ceux qui ont le statut d'immigrant reçu endossent la séparation et rejettent l'assimilation [χ^2 (3, $N = 127$) = 23.13, $p < .001$]. Aucune autre tendance ne s'est avérée statistiquement significative.

Tableau 2

Distribution des participants selon le mode d'acculturation et le statut de citoyen.

	Statut		Total
	Immigrants	Citoyens canadiens	
Marginalisation	<i>f</i> : 6 <i>p</i> : 4.7% <i>r-t</i> : 0.2	12 9.4% -0.1	18 42.2%
Assimilation	<i>f</i> : 5 <i>p</i> : 3.9% <i>r-t</i> : -2.3	38 29.9% 1.5	43 33.9%
Séparation	<i>f</i> : 25 <i>p</i> : 19.7% <i>r-t</i> : 3.0	20 15.7% -2.0	45 35.4%
Intégration	<i>f</i> : 3 <i>p</i> : 2.4% <i>r-t</i> : -1.4	18 14.2% 0.9	21 17.0%
Total	<i>f</i> : 39 <i>p</i> : 30.7%	88 69.3%	127 100.0%

Note. *f* = fréquence
p = pourcentage
r-t = résiduel-type

Relation entre les attitudes, les comportements et le niveau d'identification

Afin d'évaluer la relation entre les variables mesurées à l'aide d'échelles à intervalles-dits-égaux, (attitudes à l'égard des Québécois et des Haïtiens, auto-évaluation des compétences linguistiques, fréquence et qualité de contact, compagnons de travail et voisins) et le niveau d'identification aux groupes québécois et haïtien, chaque variable fut soumise à une analyse de la variance en deux dimensions avec comme facteurs, l'identification au groupe haïtien (basse vs. élevée) et l'identification au groupe québécois (basse vs. élevée).

sur plusieurs variables. En effet, on constate que ceux qui s'identifient le plus aux Québécois ont des contacts plus fréquents et des relations plus cordiales avec eux, français que ceux qui s'identifient moins aux Québécois. Un effet principal est aussi obtenu pour l'identification au groupe haïtien. Les résultats montrent que ceux qui s'identifient plus aux Haïtiens ont des contacts plus fréquents et des relations plus cordiales avec eux, se disent plus fiers d'être Haïtiens, ont des attitudes plus positives à l'égard des Haïtiens, valorisent plus le créole et finalement, ont plus d'Haïtiens comme compagnons de travail que ceux qui s'identifient moins aux Haïtiens. De plus, une interaction significative [$F(1, 113) = 4.54, p = .04$] entre les identités haïtienne et québécoise suggère que parmi les individus s'identifiant fortement au groupe haïtien, ceux qui témoignent d'une identité québécoise plus prononcée vivent dans un voisinage moins québécois ($M = 3.14$) que ceux qui manifestent une identité québécoise moins prononcée ($M = 3.81$). Cette différence n'est pas significative chez ceux qui manifestent une identité haïtienne moins prononcée ($M_s = 3.70$ et 3.65 , respectivement).

Tableau 3

Attitudes et comportements en fonction des identités haïtienne et québécoise

	Identité haïtienne		Identité québécoise		F (1,121)	
	basse	élevée	basse	élevée		
Attitude à l'égard des Québécois	2.91	3.05	2.71	3.26	24.95**	
Fréquence de contact avec les Québécois	3.19	3.00	2.73	3.45	13.21**	
Valorisation par le créole	3.77	4.16	4.24*	3.98	3.97	0.41
Fréquence de contact avec les Haïtiens	3.89	4.54	20.78**	4.29	4.17	0.42
Qualité de contact avec les Haïtiens	3.93	4.51	15.61**	4.27	4.20	0.85
Valorisation par le français	3.64	3.70	0.85	3.49	3.86	3.89*
Qualité de contact avec les Québécois	3.20	2.93	0.01	2.67	3.44	21.74**
Fierté d'être Haïtien	4.24	4.72	9.58**	4.62	4.37	0.55
Contact avec compagnons de travail haïtiens	3.94	3.52	6.12*	3.68	3.76	0.18

* $p < .05$

Analyse de la polarisation par rapport aux groupes d'identification

Les analyses précédentes furent effectuées sur la base des scores individuels des participants. Toutefois, la tendance du groupe en tant que collectivité est aussi d'un grand intérêt. Aussi, pour évaluer cette tendance, avons-nous calculé un score t pour chacune des 90 variables issues des 45 situations relatives aux deux groupes d'identification. Ce score t met en relation le point-milieu de l'échelle utilisée par les participants, en l'occurrence "3", la moyenne et l'écart-type du groupe, selon la formule suivante:

$$t = (M-3) / (\text{écart-type} / \sqrt{n})$$

où M est la moyenne d'un groupe pour un item et n correspond au nombre de participants dans ce groupe. Ainsi donc, en rapport avec les 45 situations, il y a 45 scores t pour chacun des deux groupes d'identification. Un score positif élevé signifie une forte identification au group-cible (haïtien ou québécois) et un score négatif ou faible signifie, au contraire, un refus de s'identifier au group-cible. La valeur absolue du score ainsi obtenue reflète la mesure dans laquelle l'identification du groupe est polarisée, c'est en fait une mesure de force de la tendance en même temps qu'une mesure de consensus du groupe. Les valeurs obtenues sont présentées au Tableau 4. Malgré leur variation appréciable de situation en situation, presque tous ces scores sont significatifs, ($DI = 141, \alpha.05 = 1.96$) dénotant un fort consensus chez les participants. Ce consensus est plus prononcé pour les activités directement liées à Haïti et aux Haïtiens et aux Haïtiennes ainsi que pour les activités individuelles ou intimes (ex. manger, être avec des amis). Ce consensus est toutefois moins prononcé pour les activités impliquant un contact avec les services publics.

Tableau 4

Indices t de polarisation en fonction du groupe-cible et de la situation

SITUATION	IDENTITÉ HAÏTIENNE	IDENTITÉ QUÉBÉCOISE
1. à la maison	15.62	-14.75
2. au travail	5.20	-5.02
3. lorsque je me détends	11.57	-10.49
4. au restaurant	6.64	-5.35
5. écouter les nouvelles à la télévision	4.25	-2.95
6. avec des camarades de classe / le personnel des écoles	7.46	-3.83
7. voyager en métro	6.81	-5.56
8. écouter la radio	7.52	-5.01
9. en contact avec des commerçants	5.56	-2.91
10. lorsque je mange	17.71	-12.21
11. lorsque je suis en colère	15.62	-11.73
12. activités culturelles	8.13	-4.01
13. dans le quartier où je réside	10.86	-8.67
14. avec le personnel médical	7.18	

Tableau 4 (cont'd)

SITUATION	IDENTITÉ HAÏTIENNE	IDENTITÉ QUÉBÉCOISE
15. dans ma façon d'être, de penser, d'agir	12.18	-9.19
16. en relation avec le personnel policier	5.94	-4.71
17. penser à l'endroit où je voudrais m'établir	10.86	-6.21
18. lorsque je chante	16.75	-9.97
19. avec le personnel des dépanneurs	6.08	-3.76
20. lorsque je pense à des projets d'avenir	14.17	-6.47
21. entendre parler d'Haïti	25.18	-16.57
22. avec le personnel des caisses populaires	6.23	-4.36
23. dans ma façon de vivre mes émotions	16.32	-9.86
24. préparer de la nourriture	20.89	-8.95
25. à l'église	15.12	-8.01
26. en contact avec d'autres Haïtien(ne)s	25.78	-13.93
27. voyager en autobus	11.07	-5.16
28. aller au bal	13.63	-11.82
29. avec le personnel des banques	6.83	-3.46
30. en contact avec des Québécois(e)s	11.25	-5.84
31. au salon de coiffure	19.95	-13.73
32. dans ma façon de m'habiller	11.96	-7.45
33. avec le personnel des services publics	5.96	-2.99
34. solliciter un emploi	10.62	-7.75
35. aller voir un spectacle	9.61	-6.84
36. penser aux relations entre Québécois et Haïtiens	12.58	-6.79
37. voyager au Québec	8.01	-2.86
38. lorsque je pense à mon (ma) futur(e) ou présent(e) conjoint(e)	10.01	-9.33
39. écouter la musique	10.94	-8.51
40. penser à la politique	6.57	-4.21
41. écrire pour moi	11.79	-12.72
42. lire par plaisir	9.25	-7.76
43. être avec mes ami(e)s	17.02	-8.90
44. penser à mes objectifs de vie	13.92	-8.33
45. lire le journal	8.22	-4.13

Afin d'évaluer le rapport entre les polarisations d'identité haïtienne et les polarisations d'identité québécoise, un coefficient de corrélation fut calculé entre les deux séries de scores r en utilisant les 45 situations comme "sujets". Le coefficient obtenu fut de -0.85 ($df = 43$; $p < .001$). Les situations associées de façon la plus fortement consensuelle à l'identité haïtienne sont aussi celles qui sont

Discussion

Cette recherche avait pour but d'investiguer l'acculturation des Haïtiens et locuteurs de la même langue que la majorité des Québécois. Au plan théorique, cette recherche se proposait d'approfondir l'étude du paradigme des modes d'acculturation, tel qu'élaboré par Berry (1984) et tel qu'appliqué à l'approche de l'identité située adoptée par Clément et Noels (1991).

Les résultats montrent dans leur ensemble, une forte tendance pour les participants à s'identifier exclusivement au groupe haïtien, que ce soit au niveau caractéristique plutôt les immigrants reçus, les citoyens canadiens endossant plutôt l'assimilation. À cause de la distribution biaisée des participants, à peu près tous marquant une claire préférence pour l'identité haïtienne, ces derniers résultats doivent cependant être interprétés de façon relative. Immigrants reçus et citoyens canadiens se différencient de plus par des durées de séjour très différentes (7 vs. 14 ans, en moyenne). Ces résultats reflèteraient donc peut-être des moments différents du processus d'acculturation, des sentiments de séparation moins prononcés remplaçant peu à peu ceux plus intenses de l'immigrant récent.

La tendance générale à la séparation manifestée par les participants est contraire en apparence aux résultats obtenus par Berry et ses associés (1989), résultats selon lesquels la plupart des groupes minoritaires marqueraient un intérêt particulier pour l'intégration. Cette différence entre les résultats obtenus peut cependant s'expliquer par l'utilisation d'échelles différentes dans le cadre des deux études. En effet, Berry et al. (1989) ont utilisé des échelles d'attitudes à l'égard de différents modes d'acculturation possibles tandis que les échelles utilisées dans le cadre de la présente étude sont plutôt des échelles d'identité momentanée dans des situations particulières. À l'instar de ceux obtenus par Clément et Noels (1991), ces résultats suggèrent donc une différence marquée entre le profil identitaire désiré et celui qui est vécu de façon quotidienne.

Deux modes d'acculturation impliquant un double choix identitaire (i.e. marginalisation et intégration) sont rejetés par la majorité des participants. L'absence du profil d'intégration avait été attribuée par Clément et Noels (1991) au fait que leur recherche faisait usage d'échelles désignant des groupes linguistiques et que l'appartenance ethno-linguistique dans une situation particulière obligeait à un choix exclusif; on n'utilise pas deux langues simultanément. À cause de la langue commune aux deux groupes, les catégories proposées aux participants dans cette recherche-ci étaient plutôt basées sur l'affiliation ethno-culturelle; ceci devait permettre, le cas échéant, la double identification. Malgré ce fait, les modes d'acculturation endossés de façon plus marquée impliquent tous deux des choix exclusifs. Malgré une idéologie socio-politique représentant et promouvant l'intégration comme résultat désirable du processus d'acculturation, les mécanismes socio-psychologiques de l'identité, du moins considérés sur une base situationnelle, semblent exclure cette possibilité.

Cette incohérence entre l'idéologie multiculturelle d'une part, et l'identité située, d'autre part, n'implique pas pour autant que cette dernière soit indépendante de son contexte social. Comme le suggèrent les résultats, l'âge et le statut civil sont liés à l'identification aux divers groupes. De plus, les attitudes à l'égard de la fréquence de contact avec les membres des divers groupes, de plus, les attitudes à l'égard de la

